

Éducation européenne

N° 11 Janvier 2025

La revue de l'AEDE



Editorial



Une culture ... numérique ?

“Le développement d'un écosystème d'éducation numérique hautement performant” est considéré comme la première priorité stratégique du plan d'action. (Guide Erasmus 2025)

Le renforcement des compétences numériques est certes une nécessité dans un monde du travail où l'IA, la robotique, l'analyse des méga données prendront chaque jour une place plus importante.

Pour autant, le recours au tout numérique, comme on a pu le lire dans certains projets, est-il raisonnablement une solution ?

Réfléchissons...

A la question posée par un professeur de géographie à des élèves de niveau 3è : “Pouvez-vous me donner une définition des termes longitude et latitude ?” la majorité des élèves a dû recourir au smartphone ou à l'ordinateur pour formuler une réponse.

Imaginons que l'on élargisse le spectre de ce type de questionnement.

“Pouvez-vous, sans votre smartphone :

- vous déplacer dans une région inconnue à l'aide d'une carte ? (sans GPS)
- reconnaître trois arbres et trois plantes pendant une promenade en forêt ? (sans appli dédiée)
- citer un peintre, un musicien, un écrivain du 17è siècle ? (sans Wikipédia)
- situer les 27 pays de l'UE sur une carte ?
- expliquer qui s'affronte au Moyen-Orient et pourquoi ?
- calculer $3241,605 : 0,68$? (sans calculette) ?
- dire le poème de votre choix ?
- etc...

(Chacun est libre de jouer et de s'évaluer).

(...)

Sommaire

- Editorial
- Actualités
- Congrès 2024
- L'AEDE au Conseil de L'Europe
- L'école européenne du 21è siècle
- Les stages de l'AEDE
- Enseigner l'Europe
- Nous rejoindre

Erratum

Et pan sur le bec... comme dirait le Canard.
Dans l'éditorial précédent, il était écrit que l'éducation était confiée au commissaire européen Glenn Micaleff. Information non suffisamment vérifiée puisqu'au final, c'est la commissaire Roxana Mînzatu qui chapeautera le secteur de l'éducation à la culture et au sport au sein d'un commissariat intitulé “*Droits sociaux et compétences, emplois de qualité et état de préparation*”.

actualités

Editorial (suite)

Autrement dit, notre niveau de culture générale (concept désuet, je le reconnais) dépend-il de notre recours au numérique ?

Ceci pose, me semble t-il, un double problème.

- L'acquisition de connaissances passe par la mémorisation, si celle-ci n'est pas régulièrement sollicitée, c'est la capacité à apprendre qui s'en trouve altérée*.
- Les effets de la dépendance au smartphone sont maintenant bien identifiés. A titre d'exemple, l'expérience** édifiante menée dans un collège de l'Essex. Pendant 21 jours, les élèves ont accepté d'être privés de leur "doudou". L'expérimentation, menée en collaboration avec les familles, a donné les résultats suivants chez les élèves :
 - au début : anxiété et agitation généralisées,
 - puis : meilleure capacité de concentration, qualité du sommeil améliorée, meilleur engagement dans les apprentissages et les passe-temps, interactions sociales améliorées, plus grande ouverture au monde.

Au niveau de l'établissement, l'expérimentation a conduit l'ensemble de la communauté à repenser l'utilisation du numérique.

Loin de nous la volonté de nier les apports phénoménaux du numérique dans l'éducation mais n'oublions pas que c'est un outil, non exclusif, au service des apprentissages.

"Tout est poison, rien n'est poison, c'est la dose qui fait le poison" disait Paracelse il y a....? (là je ne sais pas ! J'aurais besoin de...)

Christian SAINT-LEZER
Président

* (JL BERTHIER, G.BORST, F.GUILLERAY, M.DESNOS, Les neurosciences cognitives dans la classe, ESF, réédition 2021)

** <https://www.linkedin.com/feed/hashtag/?keywords=c4swiped>

Une initiative à saluer

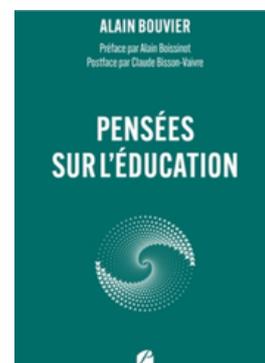


Action Jean Monnet "**Initiatives pour apprendre l'UE**" (Learning UE initiatives) :

Cette action s'adresse aux établissements scolaires ou aux établissements de l'enseignement et la formation professionnels. Elle finance la mise en œuvre d'activités stimulantes pour enseigner l'UE aux élèves, en classe et hors classe, durant les périodes scolaires et extra-scolaires.

tout renseignement [ici](#)

A lire....



Le dernier ouvrage du "Mocking Bird", peut-être le plus incisif, pourrait s'intituler "Pensées sur l'Ecole française".

Une lecture salutaire mais qui ne rassurera pas sur la réussite future de notre système éducatif.

Faire l'Europe, c'est d'abord faire des Européens : Or on ne fera pas de vrais Européens sans choisir des moyens convenables à cette fin : c'est dire que la méthode d'éducation doit être elle-même « européenne ».

Denis de Rougemont

CONGRES 2024

TABLE RONDE

La matinée du Congrès était consacrée à une table ronde qui nous a permis d'interroger les effets du programme Erasmus sur les établissements scolaires français. Trois grands témoins ont apporté leurs réflexions sur la problématique qui était ainsi formulée : *Après 30 ans d'Erasmus, peut-on envisager une école européenne ? Quelle convergence ou harmonisation des systèmes éducatifs et quel impact sur le système éducatif français?* »



Alain Bouvier, Luisa Lombardi, Mauve Carbonell

Cette table ronde a été, de l'avis de tous les participants, une belle réussite.

Après avoir accueilli les participants et présenté les grands témoins, Christian Saint-Lézer a introduit le sujet et expliqué le choix de ce thème de réflexion.

Les trois intervenants ont ensuite abordé, dans un premier temps, chacun sous un angle différent, la problématique de cette table ronde.

les échanges qui se sont poursuivis jusqu'à l'heure du déjeuner ont engagé l'ensemble des participants et beaucoup regrettaient à la clôture des travaux que l'on ne puisse poursuivre la réflexion.

L'Assemblée générale électorale constituait le programme de l'après-midi.

A la suite des rapports moral et financier brillamment présentés par Joël Mathieu et Michel Harel et adoptés à l'unanimité, l'élection du nouveau Bureau pour les trois prochaines années s'est déroulée sous le contrôle des scrutatrices Heleen Jansen et Danielle Lavollée.

Les attributions au sein du nouveau Bureau ont été arrêtées lors de la première réunion et sont présentées à la suite de ce compte rendu.



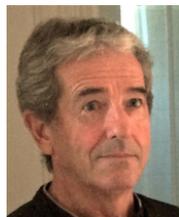
LE NOUVEAU BUREAU DE L'AEDE

SECRETAIRE



Joël MATHIEU

PRESIDENT



Christian SAINT-LEZER

TRESORIER



Michel HAREL

SECRETAIRE-ADJOINT



Pascal IMBERT

VICE-PRESIDENTE



Marie-Laure CROGUENEC

VICE-PRESIDENT



Mathieu GERARD

LE COMITE DES SAGES



Alain FLEURY



Heleen JANSEN

LE PLAN D'ACTION 2024-2027

En ce début de mandat, L'AEDE se donne les objectifs suivants :

Développer notre visibilité dans les établissements et dans les institutions

L'objectif est de se rapprocher des lieux de formation que sont les INSPE et les EAFC en proposant une maquette de formation « Comment donner une dimension européenne à son enseignement » qui serait ajoutée au catalogue de formation. Un groupe de travail ad hoc doit être constitué pour rédiger cette plaquette.

Une même démarche sera engagée auprès des centres de formation de l'enseignement privé.

Augmenter le nombre d'adhérents

Parallèlement aux contacts qui seront pris dans le cadre de l'objectif précédent, Pascal Imbert sera chargé d'explorer le secteur de l'enseignement professionnel qu'il connaît bien.

Porter (ou être partenaire de) et préparer des projets KA1 KA2

Le projet « L'école européenne du 21^e siècle », qui sera déposé en mars 2025, est sur les rails. Il constituera un engagement important pour le Bureau de l'AEDE compte tenu de l'ambition du projet. Il n'exclut pas que l'on envisage d'autres projets de partenariat dans lesquels l'AEDE pourrait être impliquée. Une réflexion sur la proposition de mobilités KA 1 fait l'objet d'un groupe de travail.

Organiser des stages de formation tous les ans

La réussite des stages précédents que ce soit à Bruxelles ou à Strasbourg ne peut que nous inciter à poursuivre ces sessions de formation. Le calendrier 2025 a été déposé sur la plate forme ESEP. Les enseignants français peuvent candidater sur les sessions organisées à Bruxelles.

Installer le siège de l'AEDE à Strasbourg

Etre plus près des institutions européennes est apparu nécessaire, Mathieu Gérard est chargé de prendre les premiers contacts. Ce transfert devrait être effectif au printemps.

L'AEDE au Conseil de l'Europe

Christian Saint-Lézer et Heleen Jansen ont contribué à la création du Comité Sport et Droits Humains à la conférence des OING.

Les objectifs du groupe de travail sont les suivants :

1. Rédiger un texte qui, ayant rappelé les vertus du sport, établit une série de recommandations à destination des états membres et du mouvement sportif afin de permettre à tous, quels que soient leur âge , leur capacité, leur origine, leur condition sociale, leur genre ou leur religion de pouvoir pratiquer une activité physique ou un sport délivré de tous ses excès dans le respect des valeurs définies dans la Charte européenne du sport.
2. Produire des ressources en croisant les expertises :
 - un référentiel pour les associations sportives afin que chacune devienne une association sportive accueillante, inclusive et éthique.
 - une Charte du jeune sportif.ve européen,
 - des supports informatifs incitant à une pratique éthique du sport.
3. Assurer une diffusion des travaux du Comité et de ses productions par différents médias (webinaire, publications, présentations publiques,..)

DES RESSOURCES POUR L'ÉCOLE

Le Projet Culturel Européen a permis de rédiger un programme pour l'école primaire sur lequel les enseignants peuvent s'appuyer pour donner une dimension européenne à leur enseignement.

Il est accessible [ici](#).

Ce programme de travail constituera un support pour les écoles engagées dans le nouveau projet de l'AEDE-France qui est présenté de manière plus approfondie ci-dessous.



“L'école européenne du 21^e siècle” entre dans la phase critique de la rédaction définitive du projet qui doit être déposé auprès de l'agence avant le 5 mars.

Le projet de partenariat de coopération a pour objectif de constituer un réseau d'écoles primaires qui fonctionnent en synergie, partagent un programme de travail, poursuivent les mêmes objectifs et créent un modèle d'école qui sera progressivement partagé dans l'espace Erasmus.

L'école européenne que les partenaires vont s'attacher à construire au fil du projet est :

- **une école innovante** qui s'inspire du “Curriculum pour l'excellence” développé en Ecosse,
- **une école inclusive** qui accueille et favorise la réussite de tous ses élèves quels que soient leurs profils,
- **une école engagée dans le développement durable** selon les principes de l'éco-intelligence (Daniel Coleman),
- **une école multilingue** qui, au-delà de la langue de travail partagée, promeut la sensibilisation à d'autres langues,
- **une école numérique** dans laquelle enseignants et élèves utilisent toutes les ressources disponibles dans une approche responsable et éthique des outils numériques.

C'est bien évidemment **une école qui donne une dimension européenne à tous les enseignements** et qui engage élèves et enseignants dans des échanges réguliers avec les autres écoles.

Les cinq écoles retenues, parmi de nombreuses candidatures, présentent, pour trois d'entre elles une réelle expérience dans les projets européens et les deux autres offrent les garanties attendues pour intégrer le partenariat.

Elles présentent la diversité culturelle et géographique attendue : Heraklion (Grèce), Porto (Portugal), Beausoleil (France), Sofia (Bulgarie), Trzebnica (Pologne).

Ces écoles sont accompagnées par quatre partenaires experts en charge respectivement de la qualité de l'éducation, de l'inclusion, du multilinguisme et du développement durable.

Les universités de Cordoba, Bremen et Wroclaw et le centre de formation des professeurs Luisa Revuelta de Cordoba, équipes ayant participé au Projet Culturel Européen pour les deux premières et fortement expérimentées vont apporter une réelle plus-value au projet.

L'AEDE-France est coordinatrice du projet et sera plus particulièrement en charge de la dimension européenne des projets d'enseignement.

Les stages de l'AEDE



Vous voulez donner une dimension européenne à votre enseignement, de l'école primaire au lycée ? Vous souhaitez développer votre culture européenne ? Vous ne savez pas quelles ressources utiliser ? Vous aimeriez établir des relations avec d'autres partenaires européens ?

Alors les stages AEDE sont faits pour vous !

Le stage de Bruxelles organisé du 23 au 26 octobre a été un succès. Les 24 participants présentaient un profil nouveau pour l'équipe de formateurs. Pour la première fois, le public était composé d'enseignants venant de Martinique et une majorité d'entre eux venaient d'établissements professionnels. Aborder les questions de conscience et d'identité européenne avec des ultra-marins nécessitait des ajustements et une profonde réflexion en amont chez les formateurs !



Au final, ce stage restera un excellent souvenir pour les stagiaires qui en ont chaleureusement témoigné dès leur retour et qui se projettent dans une ouverture européenne nouvelle en et aussi pour les formateurs qui ont été amenés à interroger un certain nombre d'évidences naturelles pour un "continental".

Nos prochains stages

Le stage de Bruxelles prévu du 22 au 25 octobre 2025 est accessible aux enseignants français, celui prévu à Strasbourg du 29 octobre au 1er novembre 2025 est ouvert à tous les collègues de l'espace Erasmus+ et pourra se dérouler en français et/ou en anglais.

Le programme des stages de Bruxelles et celui de Strasbourg [ici](#)

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement. contact@aede-france.org

Finançables par les bourses de mobilité du programme Action Clé 1 ou par le dispositif d'accréditation les demandes sont à formuler par l'établissement. Plus de précisions en suivant le lien [ici](#).

ENSEIGNER L'EUROPE

“D’une éducation pour l’Europe à une éducation européenne”

Cet article rédigé par Simone PAOLI et Raphaëlle RUPPEN-COUTAZ et publié dans l'Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe nous montre l'évolution du concept d'éducation européenne depuis la seconde guerre mondiale.

1ère partie La préhistoire (1948-1968) :

L'éducation pour inculquer une forme de « conscience européenne »

En 1948 déjà, lors du congrès de l'Europe réuni à La Haye – premier rassemblement d'envergure dans l'après guerre des partisans du projet européen –, la commission culturelle souligne dans sa résolution l'importance de réveiller et de développer une « conscience européenne » qui reposerait sur une « unité profonde » fondée sur « un commun héritage de civilisation chrétienne, de valeurs spirituelles et culturelles, et d'un commun attachement aux droits fondamentaux de l'homme, notamment à la liberté de pensée et d'expression ». L'échec du projet de Communauté européenne de défense l'été 1954 rend encore plus patente la nécessité de développer un sentiment européen dans la population pour mettre fin aux résistances. Cette prise de conscience voit alors naître plusieurs initiatives privées, notamment dans le champ éducatif, visant à créer une communauté supranationale européenne via des projets pédagogiques. Les sources de financement à la base de ces diverses initiatives reposent largement, dans un premier temps, sur des fonds américains (American Committee for a United Europe, Fondation Ford, Fondation Farfield, etc.). Engagées dans la lutte contre le communisme, les autorités américaines soutiennent le projet d'unification européenne dans une perspective d'endigement. Dans un article intitulé « Former des Européens » paru en 1956, le fédéraliste suisse Denis de Rougemont, à la tête du Centre européen de la culture (CEC), pose les bases doctrinales de l'« éducation pour l'Europe », « une éducation tendant à développer dans nos divers pays la conscience de la communauté de civilisation et de destin historique de tous les Européens ». Même si l'idée de départ est plutôt d'intervenir dans le champ de l'éducation populaire, le CEC se tourne aussi vers le monde enseignant et les élèves, encouragé par le rapprochement qu'il opère avec une association professionnelle créée en 1956, l'Association européenne des enseignants (AEDE). Seuls des professeurs et des instituteurs peuvent faire partie de cette association de militants pro-européens fédéralistes qui se développe d'abord en Belgique, au Luxembourg, en France, en Italie et en Allemagne. Conduite à ses débuts par le Belge André Alers, préfet d'Athénée à Bruxelles, et le Français Alain Fréchet, professeur agrégé d'histoire et membre du Mouvement fédéraliste européen, cette association compte, une dizaine d'années après sa fondation, 30 000 membres répartis en douze sections nationales, toutes sises à l'Ouest. L'objectif de l'AEDE est de réunir des enseignantes et des enseignants pour réfléchir ensemble aux moyens d'« européeniser » l'enseignement et, par là même, la jeunesse européenne qui constituera les citoyens de demain en s'intéressant particulièrement aux degrés scolaires primaire et secondaire. Dans cette perspective, des stages de formation sont organisés (plus de 300 en 1966), des revues et brochures spécifiques sont publiées, à l'image du Guide européen de l'enseignant qui paraît en 1958 avec la collaboration du Centre européen de la culture et qui rencontre un certain succès (tirage à plus de 80 000 exemplaires et traduction en quatre langues).

L'ensemble du corps enseignant est appelé à modifier ses pratiques pédagogiques dans une perspective européenne. Il ne s'agirait pas d'enseigner l'Europe comme une discipline nouvelle, mais plutôt de porter un regard nouveau sur toutes les matières enseignées.

Un autre chantier important est conduit, celui de la révision des manuels scolaires. Le mouvement de révision des manuels en faveur de la paix et de la compréhension internationale s'est déjà manifesté à maintes reprises depuis la fin du XIXe siècle, mais le fait de repenser ces manuels dans un cadre européen et non plus national, puis international est une perspective propre à la deuxième moitié du XXe siècle. Il ne s'agit plus seulement d'épurer les manuels des erreurs et imprécisions historiques qui perpétueraient les préjugés nationalistes et conduiraient aux conflits, mais de mettre aussi en avant l'idée d'un héritage commun fondant la culture européenne et la nécessité de s'unir pour survivre dans un monde en profonde mutation.

Ces mouvements éducatifs pro-européens sont aussi conscients de la nécessité d'éveiller l'intérêt des jeunes pour les questions européennes. Dans cette perspective, la Journée européenne des écoles est mise sur pied, en 1953, sur l'impulsion du Mouvement européen et de la Campagne européenne de la jeunesse qui la finance. Ce concours annuel international vise à évaluer, pour le niveau primaire, un dessin et, pour le niveau secondaire, une rédaction et une dissertation sur une thématique européenne commune concernera en 1959, environ 800 000 élèves provenant de onze pays. Toujours dans la perspective de faire naître un sentiment de communauté entre les élèves des différents pays d'Europe, d'autres formes d'échanges sont encouragées par ces mouvements militants dans les établissements scolaires : des appariements ou jumelages des écoles à l'échange de correspondance, en passant par les voyages d'études, sujets souvent portés par l'AEDE.

Néanmoins, des résistances à l'« éducation pour l'Europe » existent. La question de la neutralité scolaire est régulièrement discutée par la gauche. Les milieux communistes dénoncent ce qu'ils perçoivent comme une pénétration de la politique gouvernementale à l'école. De plus, la croissance des attentes envers l'école que les injonctions comme l'éducation pour la compréhension internationale ou l'éducation pour l'Europe expriment, ainsi que la surcharge de travail que cela engendre pour les enseignants, sont l'objet de critiques et de vives inquiétudes. Les Six, quant à eux, conviennent d'entamer une coopération dans le domaine de l'éducation, mais avec beaucoup de prudence. Hormis une référence à la création d'une université européenne et une mention d'une politique commune en matière de formation professionnelle, aucun des deux traités fondateurs signés à Rome en 1957 ne prévoit une politique européenne de l'éducation. Cela s'explique pour plusieurs raisons. Le traité sur la Communauté économique européenne a une portée essentiellement économique, l'objectif final étant de réaliser un marché commun. Or la formation professionnelle semble suffisante pour atteindre cet objectif. En outre, les responsables des grandes universités européennes sont déterminés à défendre la liberté académique et l'autonomie des institutions qu'ils dirigent par rapport à la Communauté européenne (CE). Plus important encore, les gouvernements nationaux ne veulent pas renoncer à leur souveraineté dans un domaine politique aussi sensible. Le tissu éducatif européen, créé progressivement par les initiatives privées mentionnées plus haut, encourage néanmoins le développement d'une politique d'éducation communautaire à partir de la fin des années 1960. (...)

Rejoignez-nous !

Bulletin d'adhésion à la section française de l'AEDE – Année 2025

NOM (en capitales) : Prénom :
Adresse personnelle :
Code postal et ville :
Région :
Téléphone :
E-mail :
Statut professionnel :
Etablissement ou organisme :
Déclare vouloir adhérer à l'AEDE-France pour l'année 2025
Date : Signature :

- Adhésion individuelle : 30 €
- Adhésion couple : 40 €
- Adhésion étudiant ou personne non salariée : 15 €
- Adhésion Établissement : 50 €
- Tarif réduit pour individuel faisant partie d'un établissement adhérent : 25 €
- Je souhaite faire un don de.....€ pour contribuer aux actions de l'association

Ci-joint un chèque de €, à l'ordre de AEDE-France
Pour les établissements, émettre un bon de commande, qui donnera lieu à facturation.

Bulletin d'adhésion à retourner, accompagné du (ou des) titre(s) de paiement, à :

Michel HAREL
INSPÉ de l'académie de Limoges
209, boulevard de Vanteaux
87036 Limoges – cedex



**Mouvement
Européen
France**

Adhésion optionnelle au Mouvement européen – tarif préférentiel

Déclare vouloir adhérer au Mouvement européen-France au tarif préférentiel de 40 €
Date : Signature :

Ci-joint un chèque de 40 € à l'ordre du Mouvement européen-France

Agréée au titre des « associations éducatives complémentaires de l'enseignement public »
et des « associations Jeunesse et éducation populaire »
AEDE-France –29, avenue de Villiers 75017 PARIS
<http://www.aede-france.org>



**Vous pouvez également
régler votre cotisation
par virement :
IBAN : FR76 3000 3035
0800 0500 2568 584
BIC-ADRESSE SWIFT :
SOGEFRPP**